



**PROCES VERBAL  
CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA  
Du jeudi 29 juin 2017**

**Président** : Patrick Broud  
**Secrétaire de séance** : Samantha Foulon

**Participants :**

MM Patrick Broud (FNSA), Yann Madeline (SARP/Madeline SA), Marc-Olivier Houel (SARP), Nicolas Becquaert (SUEZ RV OSIS), Thomas Watrin (SUEZ RV OSIS), Jean-Luc Robin (SODI SARP), Bernard Nucci (Malezieux), Jean-Pierre Bonnafoux (Bondil/SPGS), Alexandre Giudicelli (SUEZ RV OSIS Sanitra Services), Guy Eveilleau (SARP), Sylvie Frantz (Huyer), Fabrice Erval (SARP), Daniel Flamme (Flamme Assainissement), Loïc Durandeu (SUEZ RV OSIS Sanitra Fourier), Sophie Robin (APLICA), Daniel Berthe.  
Samantha Foulon, Charles Le Boulanger, Léon Taboga (FNSA).

**Administrateurs excusés et pouvoirs :**

Antoine Butin (SANET BUTIN), Aurélie Chollet-Weyl (EVTV), pouvoir à Patrick Broud  
Christine Bérard (CB Conseil) pouvoir à Daniel Flamme, Philippe Maillot (Maillot SA),  
Frédéric Vernhes (FNSA) pouvoir à Patrick Broud, Gilles Giora (IDETEC) pouvoir à  
Bernard Nucci, Jean-Jacques Bonnefond (SRA SAVAC) pouvoir à Patrick Broud,  
André Rouet (La THP), Philippe Larignon (Baroclean), Claude Moreau (Rivard)  
pouvoir à Sylvie Frantz, Guillaume Clément (Resology), Damien Becquet (APLICA),  
Claude Blanc (APLICA), Stuart Harwood (PBS/S3C), Christophe Alary (SARP Sud-  
Ouest), Frédéric Le Bouguenec (SARP), Martin Werckmann (Aquatiris), Pascal  
Merland (SARP) pouvoir à Yann Madeline, Yves Madeline (GEIDE), Laurent Barbieri  
(Malezieux), Odon Willaume (SAS Willaume), Gilles Carvallo, Olivier Romain (SUEZ  
RV OSIS) pouvoir à Patrick Broud.

**Ordre du jour :**

- 1- Approbation du PV du CA du 21 mars 2017
- 2- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération et les travaux des syndicats
- 3- Point sur les commissions fédérales et le S3C
- 4- Salons et Congrès 2017 (programme)
- 5- Etat financier 2016
- 6- Questions diverses

Patrick Broud indique que plusieurs administrateurs n'ont pas pu être présents. Il donne état des pouvoirs, des excusés et le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 10h30.

## **1- Approbation du PV du Conseil d'Administration du 21 mars 2017**

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 mars 2017 est approuvé à l'unanimité sans observation.

## **2- Point sur les dossiers fédéraux et des syndicats**

### **2-1 Dossiers fédéraux**

Patrick Broud propose d'aborder les dossiers fédéraux en commençant par l'amiante. Guy Eveilleau et Samantha Foulon font le point sur ce sujet.

#### **➤ Amiante**

- Un premier point est fait concernant le dossier amiante/hygiène immobilière pour lequel une convention entre la FNSA et l'OPPBTP est en cours.

Au préalable, il est précisé que les premiers résultats d'analyses des mesures effectuées seront, en principe, disponibles en septembre prochain.

A noter qu'un chantier test a eu lieu à AMIENS, effectué par la SARP avec des résultats inexploitable du fait des conditions de test particulièrement difficiles.

Il convient de faire un retour sur la réunion qui a eu lieu, le mardi 6 juin dernier, avec l'AORIF, l'OPPBTP, la CRAMIF et différents bailleurs sociaux d'île de France.

En effet, lors du dernier Conseil d'Administration de la FNSA, il était convenu de rencontrer les bailleurs sociaux via l'AORIF afin d'élargir les possibilités de chantiers test amiantés pour les entreprises adhérentes à la FNSA.

Ainsi, suite à une prise de contact téléphonique avec l'AORIF, la FNSA a pu participer à une réunion prévue entre les différents acteurs cités ci-dessus dont l'objet est, pour les bailleurs sociaux, de débiter une seconde vague de tests.

Lors de cette réunion, Guy Eveilleau, Stéphane Tlouzeau de la SARP et Samantha Foulon, ont pu présenter les activités de la FNSA ainsi que les engagements de la FNSA sur le sujet de l'amiante dans le cadre des deux conventions avec l'OPPBTP d'une part et la CARSAT Normandie et la CRAMIF d'autre part.

Enfin et surtout, les bailleurs sociaux ont été sensibilisés sur la nécessité de proposer, dans la mesure du possible, des chantiers tests à la FNSA.

Dans cette perspective, les conventions existantes, accompagnées des modes opératoires, ainsi qu'un projet de convention de mise à disposition de sites amiantés à la FNSA, ont été envoyés à l'AORIF en fin de semaine dernière.

Des sites susceptibles de servir de chantiers test amiante pourront donc être proposés, dans les prochains mois, aux entreprises adhérentes à la FNSA.

- Un second point est réalisé concernant le dossier amiante/curage des réseaux d'assainissement.

Pour rappel, une convention a été signée entre la FNSA la CRAMIF et la CARSAT Normandie, le 20 décembre 2016.

A ce sujet, il convient de préciser et de sensibiliser les membres du Conseil d'Administration sur le fait qu'après janvier 2017, notamment suite aux évolutions réglementaires, sous la pression des inspecteurs du travail et des élus, les contrôles et la nécessité de formation en sous-section 4 des salariés vont être de plus en plus importants.

Il convient donc d'identifier les situations à risques et d'obtenir, pour la profession, un certain nombre de chantiers pour ne pas se voir imposer une obligation de formation contraignante dans des situations qui ne la nécessitent pas forcément.

Dans ce sens, Guy Eveilleau a pu notamment prendre contact avec Grand Paris Aménagement, responsable de la réhabilitation du site du fort d'Aubervilliers sur lequel des chantiers test seraient possibles.

Guy Eveilleau appelle l'attention des membres du Conseil d'Administration sur l'intérêt de diversifier les entreprises susceptibles d'effectuer des tests afin de d'obtenir davantage de crédibilité et de légitimité quant aux résultats.

Il est donc fait état des différents chantiers tests en cours et à venir parmi les membres du Conseil d'Administration présents ce jour :

- Le groupe SARP a programmé un chantier, le 27 juin dernier, sur le site du Tremblay et reste en attente du résultat des mesures.
- Le groupe SUEZ RV OSIS Sanitra Services a prévu un chantier, en septembre prochain, plus, un autre, en fin d'année, avec la ville de Paris. De son côté, SUEZ RV OSIS Sanitra Fourrier se rapprochera prochainement de la Métropole de Nantes afin d'identifier les possibilités de chantiers test.
- L'entreprise Malezieux étudiera les possibilités de chantiers test en hygiène immobilière.
- L'entreprise FLAMME étudiera les possibilités des chantiers test dans sa région.
- Et les entreprises Bondil/SPGS se rapprocheront des bailleurs sociaux de leur région.

Ainsi, les membres du Conseil d'Administration décident de prendre les engagements suivants :

Dans un délai ne dépassant pas la fin mars 2018, le groupe SARP s'engage à effectuer 10 chantiers test à raison de, 5 en hygiène immobilière, et, 5 pour le curage des réseaux d'assainissement, le groupe RV SUEZ OSIS s'engage pour le même nombre et, enfin, les autres entreprises, notamment celles mentionnées ci-dessus, mettront tout en œuvre pour aboutir à la mise en place de différents chantiers test.

- Un dernier point concerne la problématique financière des chantiers test effectués en hygiène immobilière et pour le curage des réseaux d'assainissement.

Les membres du Conseil d'Administration décident que, pour les deux types de chantiers test mis en place par les entreprises adhérentes dans le cadre des conventions FNSA/OPPBTP et/ou FNSA/CRAMIF/CARSAT Normandie, la FNSA versera une indemnisation forfaitaire d'un montant de 1 000 euros HT, correspondant

à une journée complète pour les mesures d'empoussièrement, de mise à disposition des salariés et du matériel approprié.

Par ailleurs, les frais de mesures réalisés par les laboratoires, et, engagés par les entreprises adhérentes pour les chantiers test effectués hors du périmètre du projet CARTO amiante, soit pour le curage des réseaux d'assainissement, seront réglés par la FNSA.

Patrick Broud remercie Guy Eveilleau et Samantha Foulon ainsi que les membres du Conseil d'Administration pour leurs engagements sur le sujet de l'amiante.

## **2-2 Travaux des syndicats**

Patrick Broud passe ensuite la parole aux syndicats en commençant par le SNEA pour faire état de leurs travaux.

### **➤ SNEA**

Patrick Broud laisse la parole à Daniel Flamme et Léon Taboga afin de faire un point sur les travaux du SNEA.

Au préalable, Daniel Flamme informe les membres du Conseil d'Administration qu'une formation sur les séparateurs de graisses et séparateurs de liquides légers a eu lieu à Paris le 7 juin dernier. La réglementation, le dimensionnement et l'entretien de ces ouvrages ont notamment été abordés. Il s'agissait d'un « essai » avec un nouveau format.

Devant la satisfaction des stagiaires, la formation sera reconduite, en automne.

Par ailleurs, ayant participé à cette formation, Monsieur Bonnafoux, met en avant une problématique essentielle selon laquelle la réglementation en vigueur ne fait pas l'objet d'un contrôle adéquat ni suffisant, ce qui a pour conséquences d'amoinrir l'importance du respect de la réglementation et de la mise en place de l'entretien de ces ouvrages. De ce fait, d'importantes distorsions subsistent quant à la qualité des prestations d'entretien suivant les entreprises.

Concernant la révision du panorama des techniques de traitement des déchets d'assainissement, Manon Lemaire, élève à l'ENSIP est arrivée à la FNSA le 5 juin dernier pour débiter son stage portant en majeure partie sur la révision du Panorama des techniques de traitement des déchets de l'assainissement. L'objectif au-delà de la mise à jour des techniques présentées est de réaliser un document qui se veut au maximum opérationnel avec des arguments techniques et pratiques au niveau de l'exploitation et des contraintes financières. Le but est bien de guider les adhérents du SNEA dans leurs choix.

Par ailleurs la rédaction des bonnes pratiques sous forme de fiches va être effectuée. Plusieurs prestations d'entretien seront abordées : l'entretien des centres de lavage des véhicules légers, bacs à graisses, dispositifs de traitement des eaux pluviales

Par ailleurs la rédaction des bonnes pratiques pour l'entretien des centres de lavage des véhicules légers va également être lancée.

Concernant le partenariat avec le syndicat STORM/Eloy Water, des travaux en commun vont être mis en place sur des sujets communs avec le syndicat Storm (Industriels des structures alvéolaires ultra légères), notamment sur l'entretien des dispositifs. De même des échanges ont lieu avec la société Eloy Water (Industriel fabricant de solution de traitement eaux usées et d'eaux de pluie), ex-adhérent IFAA, afin d'élaborer des protocoles et bonnes pratiques pour différentes interventions de vidange et entretien ainsi que la prise en compte des contraintes d'entretien lors de la conception des dispositifs par l'industriel.

Patrick Broud remercie Daniel Flamme et Léon Taboga pour ce retour sur les travaux du SNEA.

➤ **SMI2D**

Patrick Broud laisse la parole à Jean-Luc Robin pour le SMI2D.

Jean Luc Robin fait part de la présence importante du SMI2D au sein du S3C notamment concernant le sujet de l'équivalence avec le SIR qui permettrait aux entreprises françaises de travailler au Benelux.

Par ailleurs, Jean Luc Robin fait un retour de la réunion inter CTN relative au projet de recommandation pompage-haute pression aux membres du Conseil d'Administration.

En effet, la dernière réunion a eu lieu le 28 juin dernier.

Jean Luc Robin souligne notamment l'importance de la présence technique de la FNSA dans la mesure où cette réunion est paritaire. Par ailleurs elle a permis d'avancer sur la définition du périmètre des recommandations.

Enfin, il termine en indiquant qu'une réunion du GT ADR a été organisée dans les locaux de la FNADE le 19 juin dernier en vue de préparer la prochaine version du guide des bonnes pratiques ADR (ADR 2019).

Patrick Broud remercie Jean-Luc Robin.

➤ **S3C (Système de Certification, Compétence et Conformité)**

En l'absence de Stuart HARWOOD excusé, Patrick Broud laisse la parole à Daniel Berthe pour les travaux du S3C.

Daniel Berthe indique un total de 506 examens pour la moitié de l'année 2017 contre 885 examens en 2016 à la même période, soit une baisse de 43%. Cette baisse était pressentie car nous sommes en fin de cycle de trois ans mais il pense que le deuxième semestre sera meilleur.

Un point positif est relevé concernant l'augmentation des examens de coordinateur travaux chez les entreprises utilisatrices avec 27 examens réalisés dans le premier semestre et d'autres annoncés pour le deuxième semestre. A noter, également, l'arrivée de nouveaux adhérents aussi bien entreprise utilisatrice qu'intervenante soit 4 adhésions.

Malgré cette baisse d'activité, le S3C se porte financièrement bien avec une trésorerie d'environ 140K€ pour la fin juin.

Daniel Berthe revient sur le SIR afin de compléter les remarques de Jean Luc Robin. Suite à plusieurs réunions, et en raison de divergences entre la législation française et le Benelux le S3C et le SIR se sont mis d'accord sur le principe d'inclure dans chaque référentiel une annexe avec une liste de variantes obligatoires en traversant la frontière dans un sens ou dans l'autre.

Enfin, il reste à voir la différence des contrôles systématiques du matériel ; le S3C et le SIR se sont mis d'accord pour que le SIR transmette au S3C une version de son tableau mis à jour et traduit pour le 15 Juillet et le S3C remettra une version du dernier draft de son référentiel matériel Haute Pression pour fin Juillet.

Les études reprendront ensemble à la rentrée.

Patrick Broud remercie Daniel Berthe.

### ➤ **SYNCRA**

En l'absence de Gilles Giora, Bernard Nucci et Léon Taboga présentent les sujets en cours.

Bernard Nucci fait un point Cofrac, marque d'accréditation sur les documents de contrôle de réception des réseaux neufs. En effet, suite à la parution du commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015, Gilles Giora, Bernard Nucci et Samantha Foulon ont rencontré le Cofrac début mai concernant la marque d'accréditation. Le Cofrac est prêt à soutenir le logigramme mais ne peut directement signer le document qui n'est pas une émanation directe du comité d'accréditation. En revanche, le Cofrac va produire un document interne à destination de ses auditeurs, allant dans le sens du logigramme. De plus le Cofrac est volontaire pour participer à des conférences type Ideal Connaissances, de manière à s'adresser également aux maîtres d'ouvrages.

Enfin, le Cofrac a annoncé sa volonté de lancer une nouvelle portée d'accréditation pour les auscultations ITV (application de la norme BF EN 13508) d'ici la fin de l'année

Bernard Nucci précise par ailleurs que le SYNCRA a fait part de ses remarques lors de la révision du fascicule 70-1 et-2, le syndicat n'a pas encore eu de retour sur le sujet.

Enfin il termine en évoquant le sujet des chartes qualité réseaux. La communication pour la promotion des chartes qualité réseau continue. Pour la charte qualité Adour Garonne, cinq dates sont prévues où une étude sur les chantiers réalisés sous charte va être présentée. A ces journées d'information, un temps de parole sera réservé aux contrôleurs et des administrateurs pourront repositionner les contrôles dans leur contexte et appuyer le fait que les chartes n'impliquent pas de surcoût dus aux contrôles.

Léon TABOGA ajoute qu'une réunion avec les comités locaux des chartes qualité aura lieu en fin d'année. Un Trophée Charte qualité va être organisé, les prix seront donnés lors du prochain Carrefour des gestions locales de l'eau en janvier 2018, le SYNCRA participera à l'organisation et à la délibération.

Patrick Broud remercie Bernard Nucci et Léon Taboga pour leur intervention.

### ➤ **SYNABA**

En l'absence de Christine Bérard et Martin Werckmann, Patrick Broud passe la parole à Léon Taboga.

Concernant la réglementation, Léon Taboga précise que la révision de l'arrêté prescription technique pour les installations inférieures à 20 EH est terminée. Le syndicat travaille à présent sur la note technique qui accompagnera l'arrêté.

Concernant la normalisation, il est précisé que le fascicule de documentation FD-P16-007 Infiltration des eaux usées traitées va être publié d'ici la fin de l'année, le syndicat ayant également participé à son élaboration.

Par ailleurs, Léon Taboga indique que le syndicat continue à être présent dans différents groupes de travail au PANANC et des projets de conditions générales de ventes types pour les rapports sont à l'étude pour les adhérents. Le SYNABA sera de plus fortement représenté aux prochaines Assises de l'ANC à Limoges (conférences, présentation de matériel...)

Enfin Léon Taboga précise, pour les Chartes qualité ANC, que le travail se poursuit pour l'élaboration et le suivi de différentes chartes qualité ANC, notamment dans la région Auvergne Rhône-Alpes où une charte à l'échelle régionale va être mise en place. La FNSA en tant que partenaire ainsi que le SNEA et le SYNABA ont fortement participé à son élaboration et seront présentés comme tels. Ainsi cette charte participera à la reconnaissance locale de la FNSA et de ces syndicats. De plus, des équivalences entre l'adhésion à la FNSA et l'adhésion à la charte ont été créées ainsi que l'exigence dans la charte de critères de qualité tel que Qualitass ou encore l'obligation pour les prestations de vidange d'utiliser des véhicules Hydrocureurs. Tous ces éléments vont dans le sens de la reconnaissance de la FNSA et de l'augmentation de la qualité des prestations.

Patrick Broud remercie Léon Taboga pour ces précisions.

#### ➤ **SYFFA**

Patrick Broud donne la parole à Sylvie Frantz et Charles Le Boulanger en l'absence d'André Rouet.

Sylvie Frantz indique que le SYFFA procède à la révision de ses statuts notamment en y distinguant explicitement deux collèges : concepteurs/fabricants et revendeurs/fournisseurs de produits et accessoires avec un nombre équivalent de représentants au Conseil d'Administration.

Il est aussi prévu de réviser la procédure d'adhésion au syndicat.

Par ailleurs, Charles Le Boulanger précise que le SYFFA participe aux groupes de travail S3C.

Enfin il est indiqué que le SYFFA prépare le salon de l'Assainissement Non Collectif à Limoges (13 et 14/09), FNSA-Expo 2017 (21/09) et POLLUTEC (27 au 30/11/2018).

Patrick Broud remercie Sylvie Frantz et Charles Le Boulanger.

#### ➤ **APLICA**

Patrick Broud donne la parole à Sophie Robin en l'absence de Damien Becquet.

Sophie Robin informe les membres du Conseil d'Administration qu'APLICA a une activité plutôt stable et qu'elle compte un nouvel adhérent dans le centre de la France.

Par ailleurs, un gros chantier va être mené concernant le projet européen de certificat électronique de lavage.

Patrick Broud remercie Sophie Robin et propose de passer aux travaux des commissions.

### **3- Travaux des commissions et réunions régionales**

#### **3.1 Commission sociale**

En l'absence de Frédéric Vernhes excusé, Patrick Broud demande à Samantha Foulon de faire le point sur les travaux sociaux.

##### **➤ La dernière CPPNI/CPNE s'est tenue le 13 juin dernier**

Samantha Foulon indique que la CPNE a mis à jour la liste des formations éligibles au titre du compte personnel de formation qui est dorénavant intégré dans le compte personnel d'activité avec le compte pénibilité et le compte engagement citoyen depuis le 1er janvier 2017.

Concernant la CPPNI, il convient de noter l'extension le 4 mai 2017 de l'avenant relatif à la formation professionnelle et de l'accord relatif à la structuration du dialogue social, signés le 20 décembre 2016 par 5 organisations syndicales de salariés sur 6.

Concernant les NAO 2017, pour rappel, l'année dernière, la FNSA a eu recours à une recommandation patronale qui prévoyait une augmentation de +0,5% sur la partie fixe, +0,3% sur la valeur du point et +0,4% sur les indemnités d'astreinte et de repas.

Cette année, un accord a été conclu le 24 mars dernier avec les 6 partenaires sociaux, relatif à la réévaluation des salaires minima, des indemnités de repas et d'astreinte pour l'année 2017 (applicable au 1<sup>er</sup> avril 2017). Cet accord est en cours d'extension.

Au cours de cette réunion, des contreparties à la proposition d'une réévaluation de 1 % des salaires minima ont été demandées, notamment, quant aux temps d'habillage et de déshabillage, aux médailles du travail, au calcul du 13<sup>e</sup> mois et à la prime d'ancienneté.

Une ouverture de négociations a donc eu lieu le 13 juin dernier sur le 13<sup>e</sup> mois et la prime d'ancienneté. La clôture des négociations (avec ou sans accord) est prévue à la fin de l'année 2017.

Samantha Foulon précise qu'en parallèle, une étude est effectuée auprès de différentes entreprises adhérentes, quant aux différentes pratiques relatives au versement du 13<sup>e</sup> mois en cas de rupture du contrat de travail et d'arrêt maladie de plus de trois mois.



Par ailleurs, le bilan social de la branche pour 2016, élaboré cette année par un jeune stagiaire, a été présenté en CPPNI puis diffusé sur le site internet de la FNSA.

A titre d'information, la synthèse du bilan social pour 2016 est distribuée aux membres du Conseil d'Administration.

Enfin, une réunion a été organisée avec Grégory Arabi de la SARP afin de faire un tour d'horizon des prochaines négociations obligatoires de branche.

Parmi elles, un projet de négociations concernant la Gestion des Emplois et des Compétences (GPEC) est en cours de réflexion et sera alimenté par la mise en route prochaine de l'observatoire des métiers sur la cartographie des métiers dans le secteur de l'assainissement et de la maintenance industrielle ainsi que sur l'impact de la numérisation sur ces métiers.

### ➤ **Représentativité patronale**

Samantha Foulon informe les membres du Conseil d'Administration que la publication des décrets relatifs à la représentativité patronale qui devait avoir lieu à la fin du semestre 2017 a pris du retard.

Cependant, grâce aux informations communiquées par la CPME, il n'y a pas d'inquiétude concernant la représentativité patronale de la FNSA.

Patrick Broud remercie Samantha Foulon et s'intéresse aux travaux de la commission technique et sécurité.

### **3.2 Commission technique et sécurité**

Patrick Broud passe ensuite la parole à Daniel Berthe et Charles Le Boulanger pour la commission technique et sécurité.

Daniel Berthe et Charles Le Boulanger font un point sur le CATEC (certificat d'aptitude aux travaux en espaces confinés) suite aux travaux du Comité d'observation et de suivi (COS) le 31 mai. Au cours des trois derniers mois, il est notamment fait le constat d'une amplification des demandes (canalisateurs, sous-traitants grands groupes, agents des collectivités territoriales, sapeurs-pompiers ...) et d'une capacité de formation insuffisante. Enfin, les entreprises ont fait remonter de nombreux problèmes relatifs à l'aptitude médicale.

La FNSA continue d'effectuer une information importante sur le CATEC dans la newsletter mensuelle de la FNSA.

Patrick Broud remercie Daniel Berthe et Charles Le Boulanger et les invite à continuer sur les travaux de la commission Qualitass.

### **3.3 Commission Qualitass**

La dernière commission qualitass ayant procédé à l'élection de Monsieur Daniel Berthe en tant que Président de la commission d'attribution QUALITASS, il est donc demandé aux membres du Conseil d'Administration de la FNSA de valider cette élection.

Les membres du Conseil d'Administration de la FNSA valide cette disposition à l'unanimité.

Daniel Berthe précise que 75% des entreprises concernées sont dans la démarche QUALITASS soit 120 entreprises mais il n'y a que 55% d'actives. La mise à jour de la démarche QUALITASS se poursuit notamment par la révision du questionnaire d'audit QUALITASS et du questionnaire d'audit HYGIENE IMMOBILIERE.

Enfin il est fait appel aux membres du Conseil d'Administration pour participer à la commission QUALITASS.

Patrick Broud remercie Daniel Berthe et Charles Le Boulanger.

### **3.4 Réunions régionales**

Patrick Broud laisse la parole à Léon Taboga.

Léon Taboga précise que la prochaine réunion régionale aura lieu dans le Nord-Pas-de-Calais le 3 octobre prochain.

Patrick Broud remercie Léon Taboga.

## **4- Salons et congrès 2017**

### **4.1 Salons**

Patrick Broud demande à Charles Le Boulanger de faire un point sur les salons.

Charles Le Boulanger indique que, la FNSA sera présente, en force, sur le prochain salon de **l'Assainissement non collectif** à Limoges les 13 et 14 septembre 2017.

Pour la partie exposition, 5 exposants seront regroupés dans le village FNSA : BAROCLEAN, HUWER, HYDROVIDE, RIVARD et FNSA. Le village FNSA est situé près de l'espace didactique.

Les adhérents SNEA et SYNABA animeront et/ou interviendront dans 8 conférences durant les deux jours de salon.

Par ailleurs, FNSA-Expo 2017 aura lieu à Dieppe le 21 septembre dans le cadre du congrès FNSA et POLLUTEC 2018, Salon international des équipements, technologies et services de l'environnement se déroulera du 27 novembre au 30 décembre 2018 à « Eurexpo Lyon ».

Charles Le Boulanger continue avec l'organisation du congrès FNSA pour 2017.

### **4.2 CONGRES et FNSA-Expo 2017**

Charles Le Boulanger indique que le Congrès annuel FNSA avec les Assemblées Générales statutaires et FNSA-Expo 2017 auront lieu à Dieppe sur le front de Mer mercredi 20 et jeudi 21 septembre.

Le dossier inscription pour le congrès a été envoyé le 15 juin dernier. Il est disponible sur le lien suivant : <http://www.fnsa-vanid.org/docs/dossier-congres-fnsa---20-et-21-septembre.pdf>

**Mercredi 20 septembre**

- 16 h 00 : Arrivée des congressistes dans les hôtels MERCURE AGUADO et EUROPE
- 17 h 30 : Organisation des Assemblées Générales au MERCURE
- 20 h 00 : Soirée prestige à l'hippodrome
- Présentation de la nouvelle Alpine A110

#### Jeudi 21 septembre

- 9 h 00 : Ouverture de l'exposition FNSA-Expo 2017
- 12 h 00 : Cocktail déjeunatoire
- 17 h 00 : Clôture de l'exposition et du congrès

En parallèle de FNSA-Expo 2017, seront proposées les activités suivantes :

- Exposition photographique retraçant l'histoire d'Alpine
- Les membres de l'AAA (Association des Anciens d'Alpine) organiseront des baptêmes dans des véhicules anciens
- Visite de l'usine Alpine

Patrick Broud remercie Charles Le Boulanger pour cette présentation.

#### **5- Bilan financier 2016**

En l'absence de Philippe Maillot et d'Antoine Butin, excusés, Patrick Broud donne état des bilan et compte de résultat pour 2016.

Le bilan et le compte de résultats définitifs pour 2016 présentés sont donc approuvés à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

#### **6- Questions diverses**

##### ➤ **Demande d'adhésion de l'entreprise SMADEC à Monaco**

Patrick Broud informe les membres du Conseil d'Administration de la demande d'adhésion de l'entreprise SMADEC, au SNEA ainsi qu'au SMI2D.

La demande d'adhésion de l'entreprise SMADEC est validée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Sans autre point à l'ordre du jour, Patrick Broud lève la séance à 13h40 en remerciant les administrateurs de leur participation.

\*\*\*\*\*

